

Réunion Publique Quartier 20

Arènes-Romaines – Purpan - Ancely



Réunion Publique Quartier 20
Mardi 23 avril 2024

ORDRE DU JOUR

- . 1/ HELIPORT SAMU
- . 2/ POINT EXTENSION ECOLE DU CHÂTEAU D'ANCELY
- . 3/ POINTS DIVERS

1



HELIPORT SAMU



MAIRIE DE  TOULOUSE



Plus de 50 ans de SAMU au CHU de Toulouse !

Publié le 11/07/2008 à 23h44 (mis à jour le 09/09/2019 à 16h53)

Le Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) de la Haute-Garonne est installé depuis plus de cinquante ans au sein de l'hôpital Purpan.

D'abord implanté au sous-sol du Pavillon du bloc de réanimation respiratoire créé par le professeur Louis Lareng, il s'est ensuite étendu vers l'hélistation de Purpan au bord de l'avenue de Grande-Bretagne, avec un bâtiment créé pour accueillir le Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA) et le garage des ambulances.

L'instruction technique de l'aviation civile N°13 (ITAC 13), au début des années 2000, a modifié en profondeur la réglementation des hélistations recevant des hélicoptères civils. Cela a généré dans l'ensemble des régions des changements importants entraînant notamment la fermeture de plusieurs hélistations, à Albi et à Montauban par exemple. Les hélistations du CHU de Toulouse n'étaient plus conformes à cette réglementation.

Des travaux ont en conséquence été réalisés rapidement sur celle de Rangueil. A Purpan, le problème de l'accueil de deux hélicoptères sanitaires affectés au SAMU 31 s'est posé. Par décision de la direction générale du CHU, il a été convenu que cette hélistation devait être reconstruite au sein de l'hôpital.

Le seul emplacement permettant d'accueillir une aire de posé et le stationnement des deux appareils se situait au nord de l'emprise de l'hôpital, entre le Pavillon Baudot et le bâtiment du PET-SCAN. La raison principale était la proximité des Arènes Romaines rendant la zone partiellement inconstructible et en conformité avec les recommandations d'ITAC 13. Le tramway reliant les Arènes à Blagnac et Beauzelle a rendu obligatoire la réalisation de l'hélistation à 16 m d'altitude.

Sous cet espace, il a été décidé de reloger le SAMU 31 avec toutes ses composantes ainsi que le Centre antipoison et toxicovigilance de Midi-Pyrénées et la Direction administrative du Pôle de médecine d'urgences.

Le nouveau bâtiment a permis, outre la réalisation d'une hélistation conforme à la réglementation, l'aménagement d'un Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA) pouvant absorber l'augmentation des activités, l'accueil dans de bonnes conditions des régulateurs généralistes libéraux de l'association REGUL'31 qui assurent la régulation de la permanence des soins, la mise à disposition pour les médecins du SAMU de locaux tertiaires (bureaux mutualisés, salle de réunion, salle de cours), l'octroi de locaux au CESU 31 pour ses missions de formation aux gestes et soins d'urgence (salle de travaux pratiques). Quant au SMUR adultes et au garage, ils bénéficient des mêmes commodités que dans l'ancien bâtiment. L'unité de médecine de catastrophe a enfin, pour sa part, une salle de regroupement des postes sanitaires mobiles (PSM) dignes d'un CHU.



SAMU
15



1. Situation actuelle :

L'hélistation de l'hôpital Purpan se situe sur le toit du Pavillon Louis Lareng, siège du SAMU 31 depuis octobre 2008,



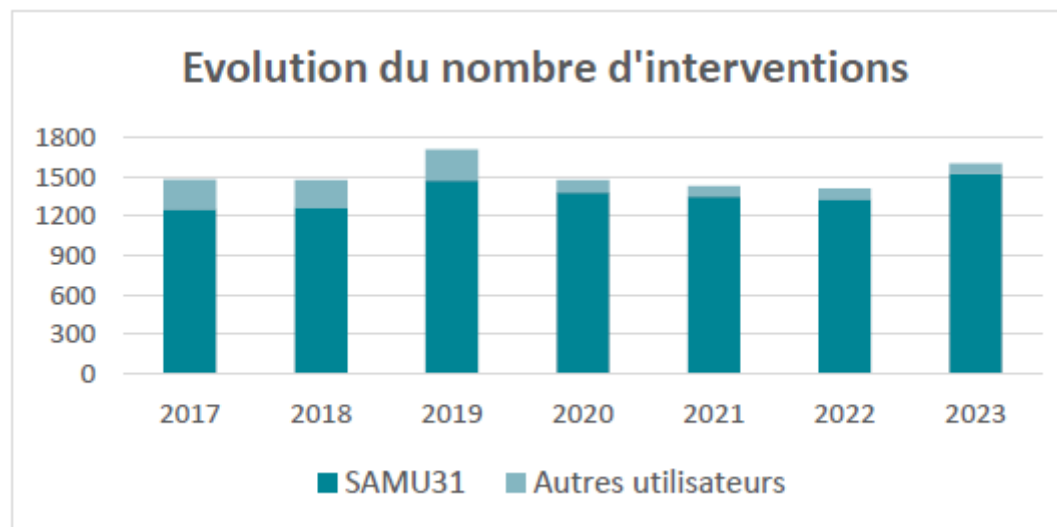
Le SAMU 31 dispose de 2 hélicoptères Eurocopter EC 145 datant d'une dizaine d'année. L'un peut voler H24, l'autre ne vole qu'en journée. Les conditions météorologiques peuvent altérer les sorties de ces 2 appareils.

Ces 2 hélicoptères sont exclusivement dédiés aux transports sanitaires.

Une pompe à kérosène est située sur l'héliport afin d'éviter des trajets inutiles de ravitaillement.

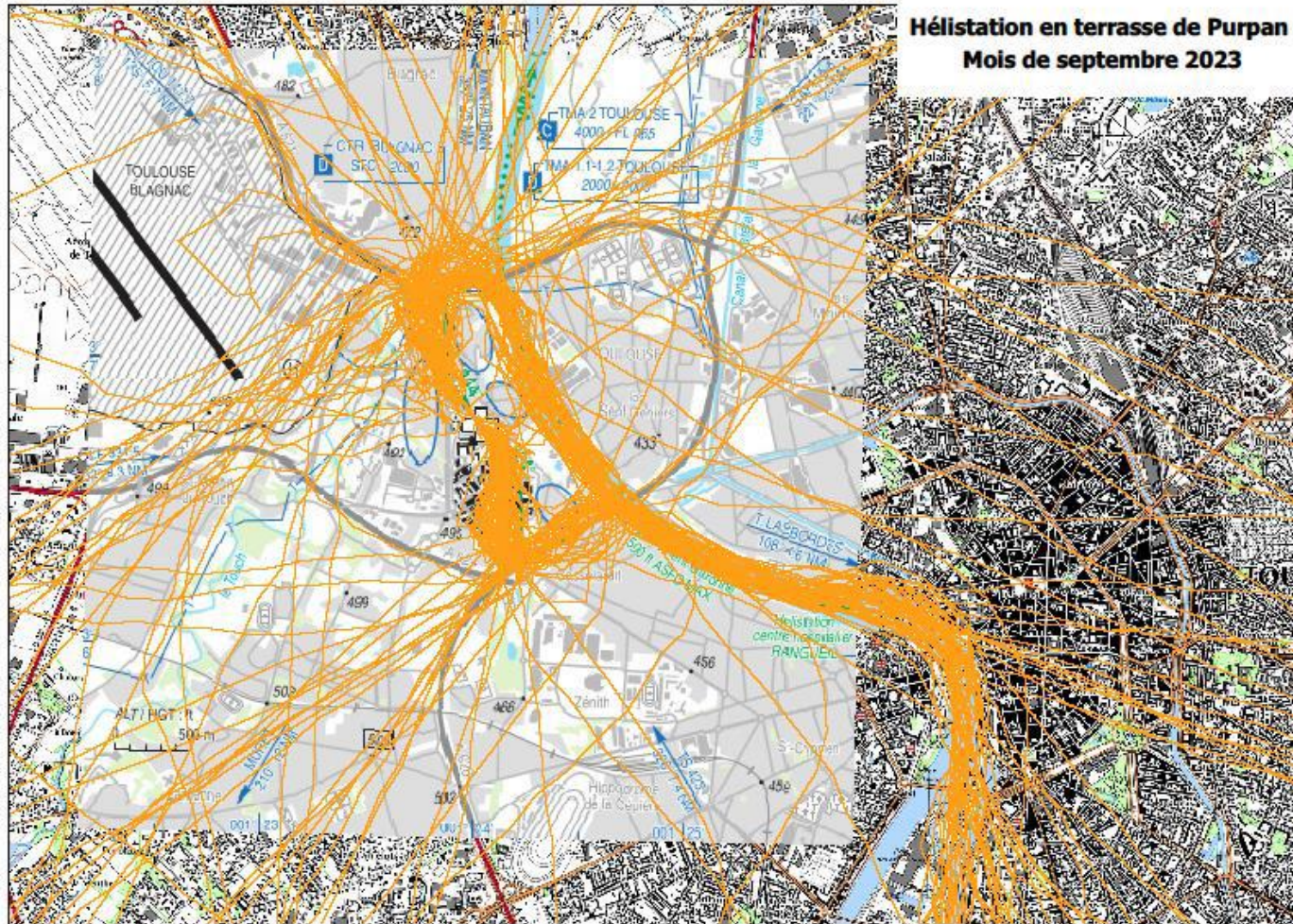
Une panne de plusieurs mois durant l'année 2023 avait obligé les pilotes à se ravitailler sur l'aéroport de Blagnac, multipliant de fait les rotations.

2. Evolution de l'activité



On note une activité en légère augmentation sur 2023 mais qui reste dans la moyenne des autres années.

3. Analyse des survols par les hélicoptères



Cette analyse est réalisée conjointement et régulièrement avec la DSAC, à la suite des engagements que le CHU avait pris avec le Pr. Bounes lors de la réunion de la mairie du quartier en décembre 2021.

La superposition des trajectoires sur la carte d'approche à vue (VAC) montre le respect des zones cerclées par les pilotes.

Une nouvelle réunion avec la mairie de quartier est prévue le 23 avril et le CHU sera présent.

Une autre demande issue de cette réunion était la suspension des formations des pilotes le week-end : Il n'y a plus de formation des pilotes depuis plus d'un an et demi.

4. Propositions en cours

Le SAMU et la Direction du Pôle ont été ré-alertés en cette fin d'année par les riverains sur la persistance des nuisances. Le CHU est actuellement en pourparlers avec la société SAF qui exploite les hélicoptères pour échanger nos machines pour des plus récentes.

Enfin, le renouvellement du marché prévu en 2025 va permettre d'intégrer au cahier des charges une clause sur le bruit des futurs hélicoptères. En outre, la possibilité de décollage et d'atterrissage verticaux va sensiblement diminuer les nuisances.

2

POINT EXTENSION

ECOLE DU CHÂTEAU D'ANCELY

Réunion Publique Quartier 20
Mardi 23 avril 2024

Le projet d'extension de l'école Château d'Ancely maternelle

Objectifs du projet :

- . Amélioration des fonctionnalités d'ensemble
- . Création d'une salle de motricité mutualisée maternelle / élémentaire sous un des préaux de l'école élémentaire
- . Création d'une extension de l'école maternelle pour permettre de libérer les locaux actuellement utilisés dans l'école élémentaire et pour supprimer les locaux provisoires
- . Travaux de réhabilitation de l'école maternelle pour améliorer le confort des usagers et la qualité de vie au travail du personnel
- . Augmentation de la capacité de +1 classe en maternelle et +2 classes en élémentaire (soit au final 8 classes maternelles et 14 classes élémentaires à terme)
- . Nécessité d'amélioration de la performance énergétique par la mise en œuvre du décret tertiaire (isolation du bâtiment, mise en place de LED,...)

Le projet d'extension de l'école Château d'Ancely maternelle

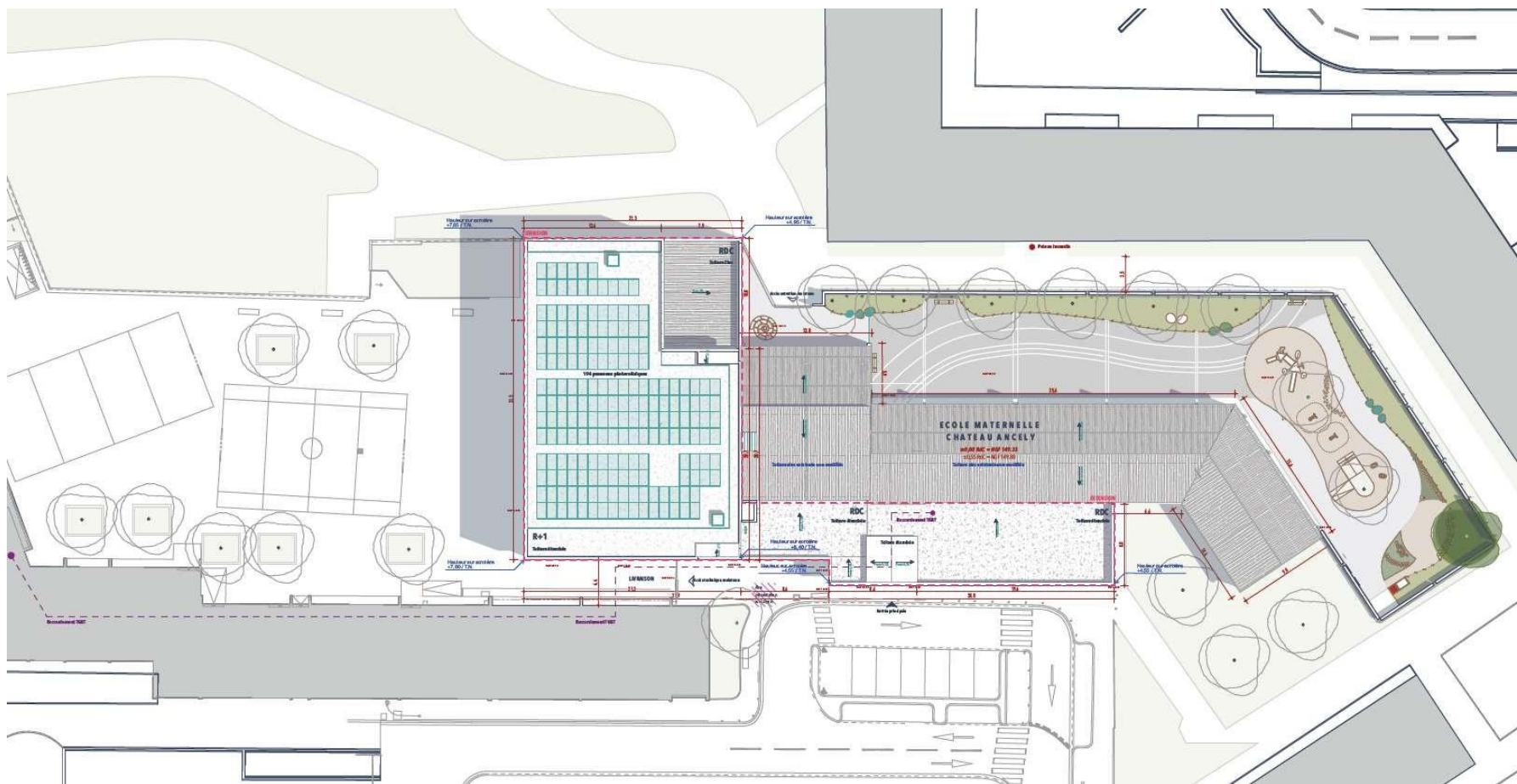
Les travaux prévus

- Mise aux normes globale de l'école
- Amélioration de la performance énergétique par la mise en œuvre du décret tertiaire : - **60% de consommations**
Renfort de l'isolation thermique des murs et de la toiture, changement des menuiseries extérieures, remplacement des luminaires, mise en place de panneaux solaires
- Réhabilitation de l'ensemble des locaux dont une extension et la création d'un pôle restauration
- Création d'îlots de fraîcheur (climatisation salle de jeux, réfectoire et dortoir)
- Création d'une cour de récréation Oasis
- Montant de l'opération : **6 630 000€ TTC**
- Démarrage des travaux : début 2025
- Fin des travaux et mise en service : **septembre 2026**



Présentation du projet d'extension de l'école Château d'Ancely maternelle

Plan de masse

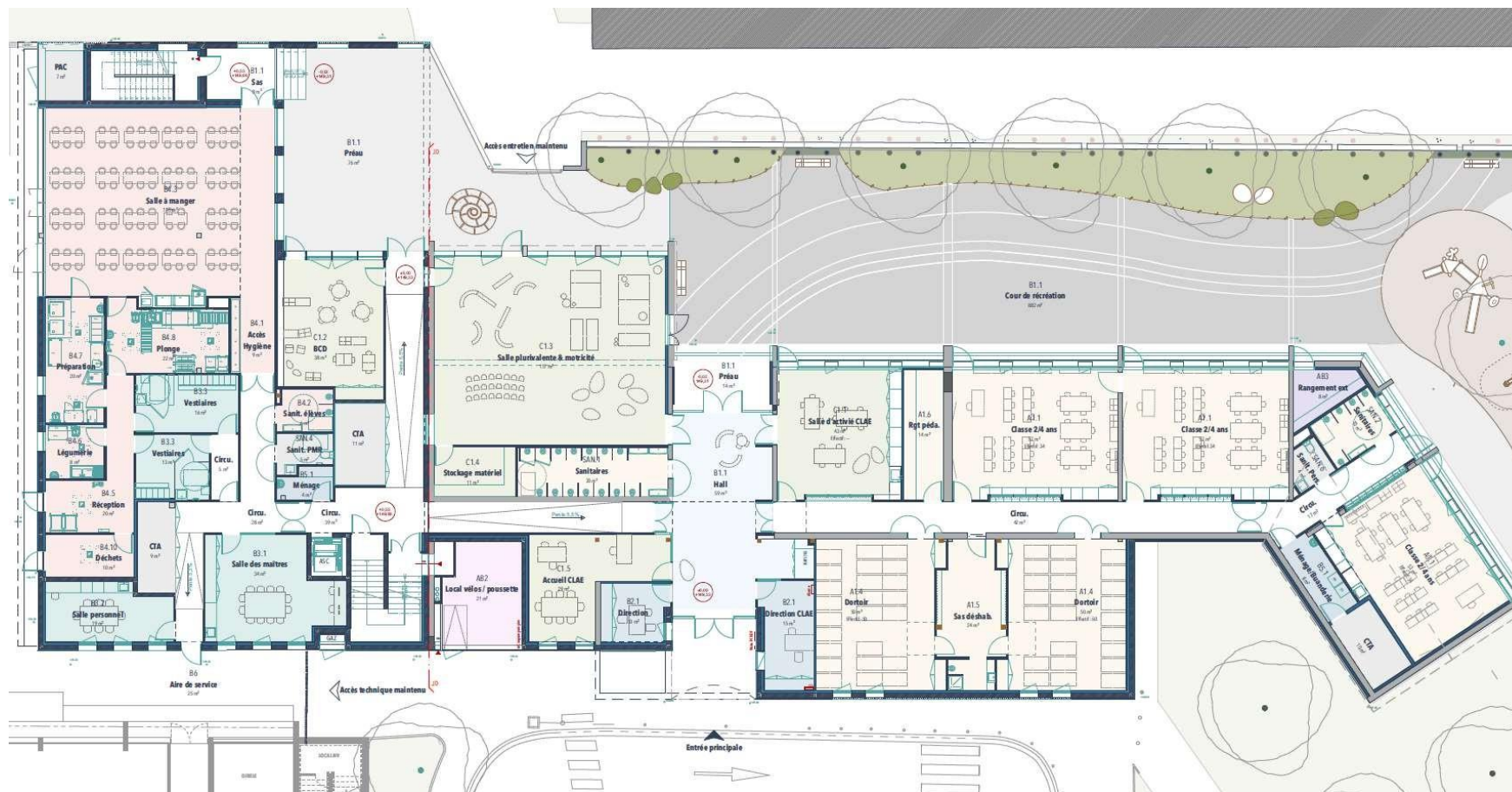


Réunion Publique Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

Présentation du projet d'extension de l'école Château d'Ancely maternelle

Plan du rez-de-chaussée

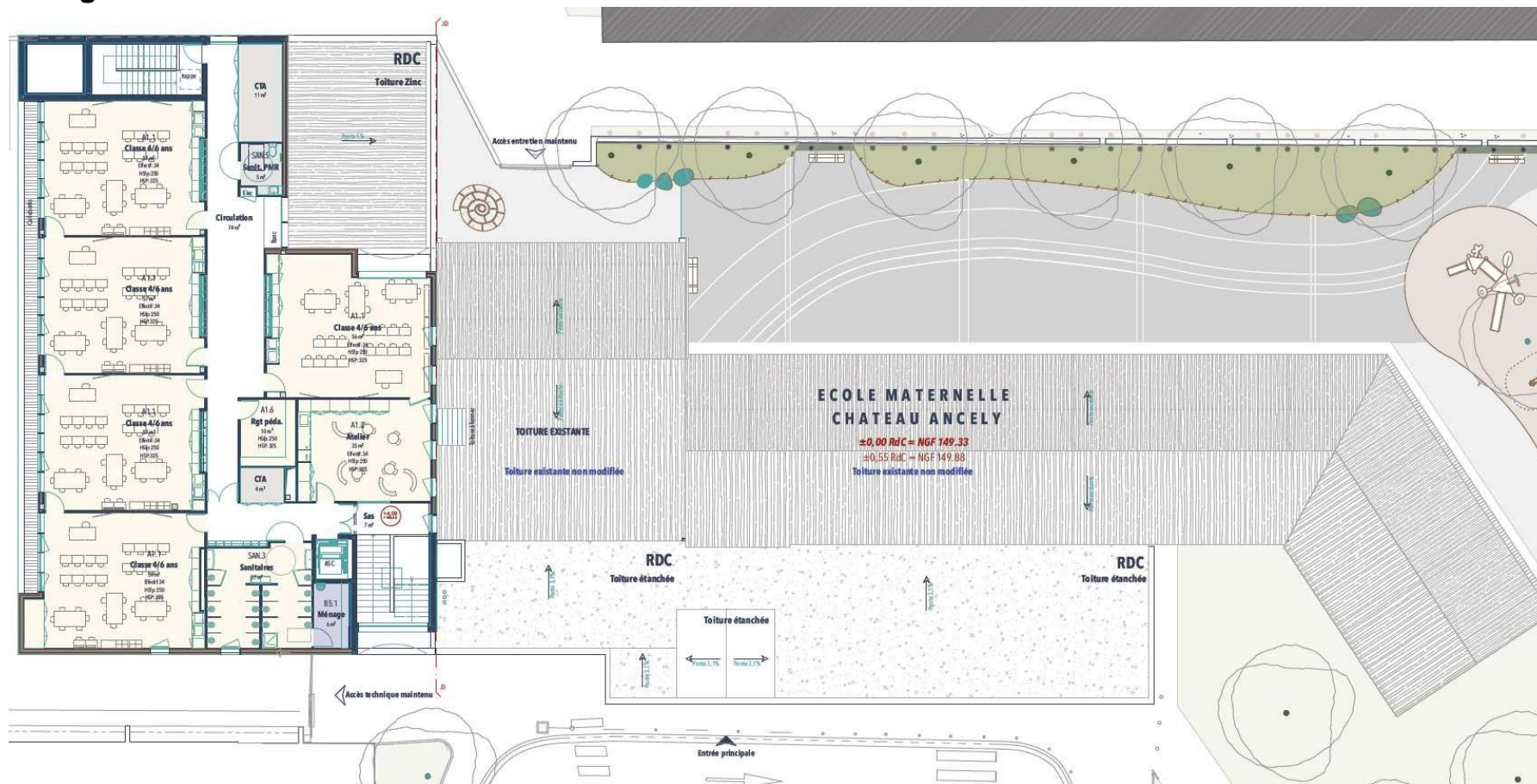


Réunion Publique Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

Présentation du projet d'extension de l'école Château d'Ancely maternelle

Plan du 1^{er} étage



Réunion Publique Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

Présentation du projet d'extension de l'école Château d'Ancely maternelle

Perspective sur l'entrée de l'école



Réunion Publique Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

Présentation du projet d'extension de l'école Château d'Ancely maternelle

Perspective avec vue sur la cour de l'élémentaire



Réunion Publique Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

3

POINTS DIVERS

Réunion Publique Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

Aménagements Travaux Voirie

Arènes Romaines – Purpan - Ancely



Réunion Publique de Quartier 20

Mardi 23 Avril 2024



Ville : TOULOUSE
Adresse : rue Lumière intersection avenue de Casselardit
Problématique : stationnement gênant devant feu tricolore
Travaux : marquage d'une bande jaune continue et pose de panneaux signalétiques implantation d'oreilles anti stationnement et poses de 4 balisettes type J11



Marquage de deux oreilles anti stationnement
Pose de quatre balisettes de type J11 repérées en bleu



Marquage d'une bande jaune continue sur 12 mètre linéaire
Pose d'un panneau de stationnement et arrêt interdit type B06 sur candélabre
Pose d'un panneau flèche de section type M8A sur candélabre

Rue Louis Lumière

Travaux réalisés Novembre 2023

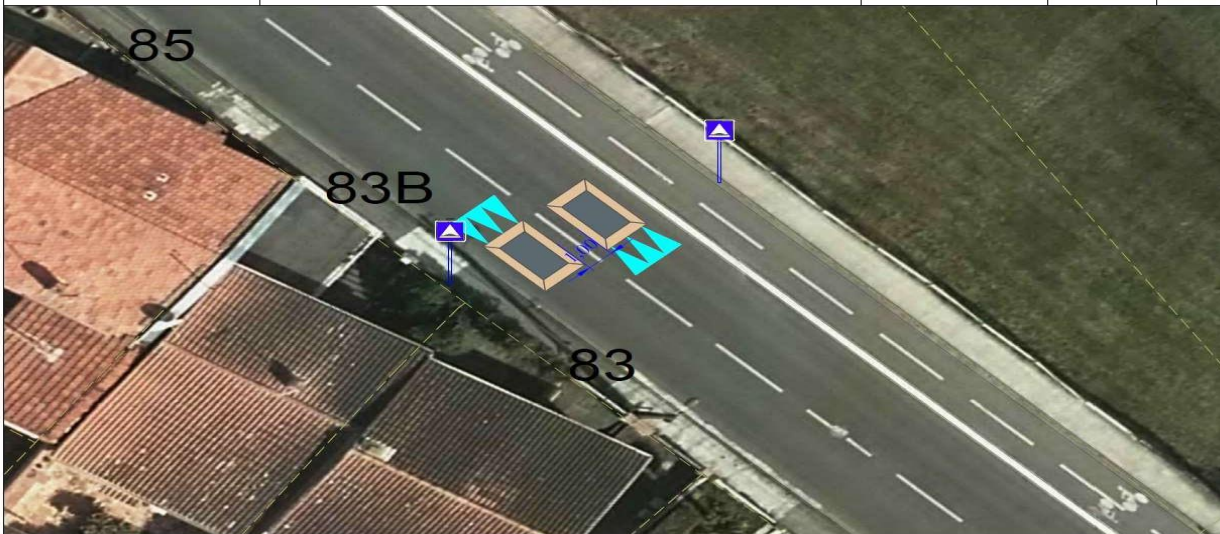
Descriptif des travaux :

Marquage bande jaune sur bordures

Pose de panneaux de police pour interdiction de stationner

Mise en place de 4 balisettes types J11

	<p>COMMUNE DE TOULOUSE 83 AVENUE DE CASSELRDIT CREATION DE COUSSINS EN ENROBE</p>	<p>POLE TERRITORIAL OUEST SERVICE ETUDES ET DEVELOPEMENT 3, place Aimé Raymond 31770 COLOMIERS</p>	N° AFFAIRE:	ECHELLE:
			TOU2022-074	1/100
			DESSINE PAR :	DATE:
			CA	13/09/2023



Av de Casselardit

Travaux programmés 2ème trimestre
2024

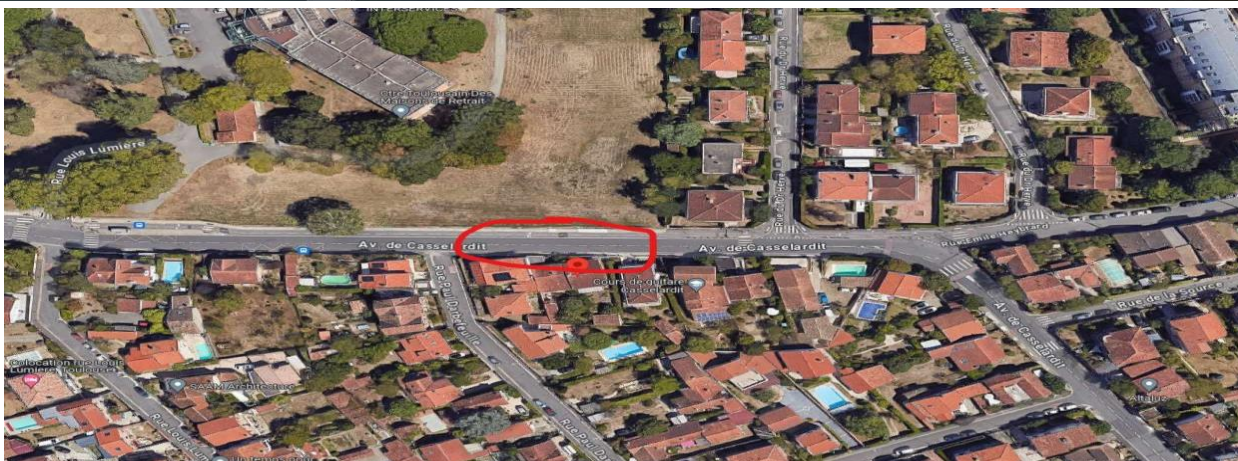
Descriptif des travaux :

Création coussins en enrobé pour

Réduire la vitesse

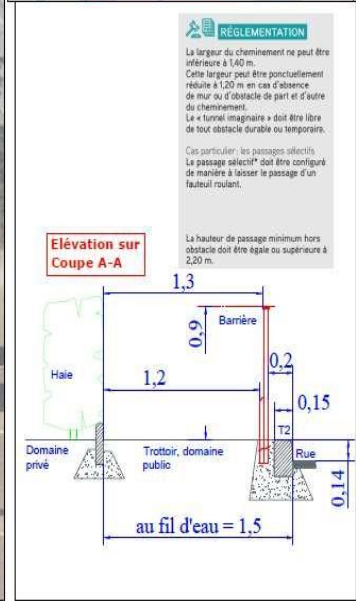
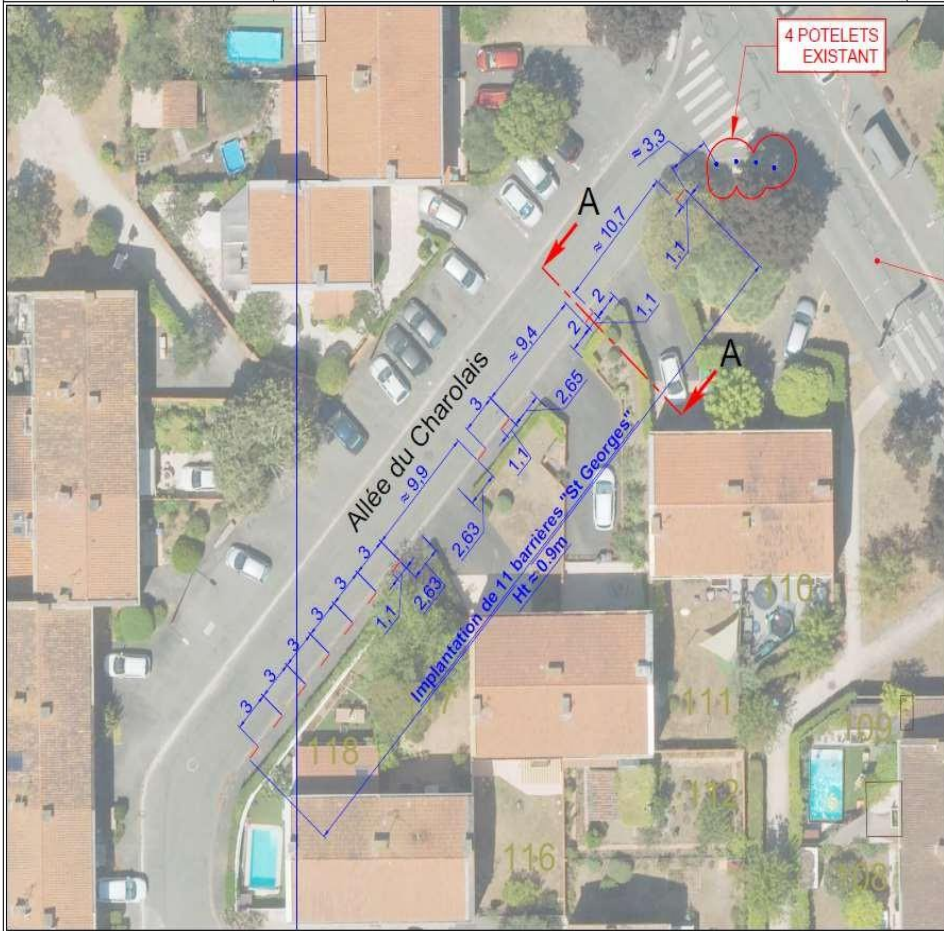
Mise en place de signalisation
horizontale

Coût des travaux : **8 500€**



Réunion Publique de quartier 20

Mardi 23 Avril 2024

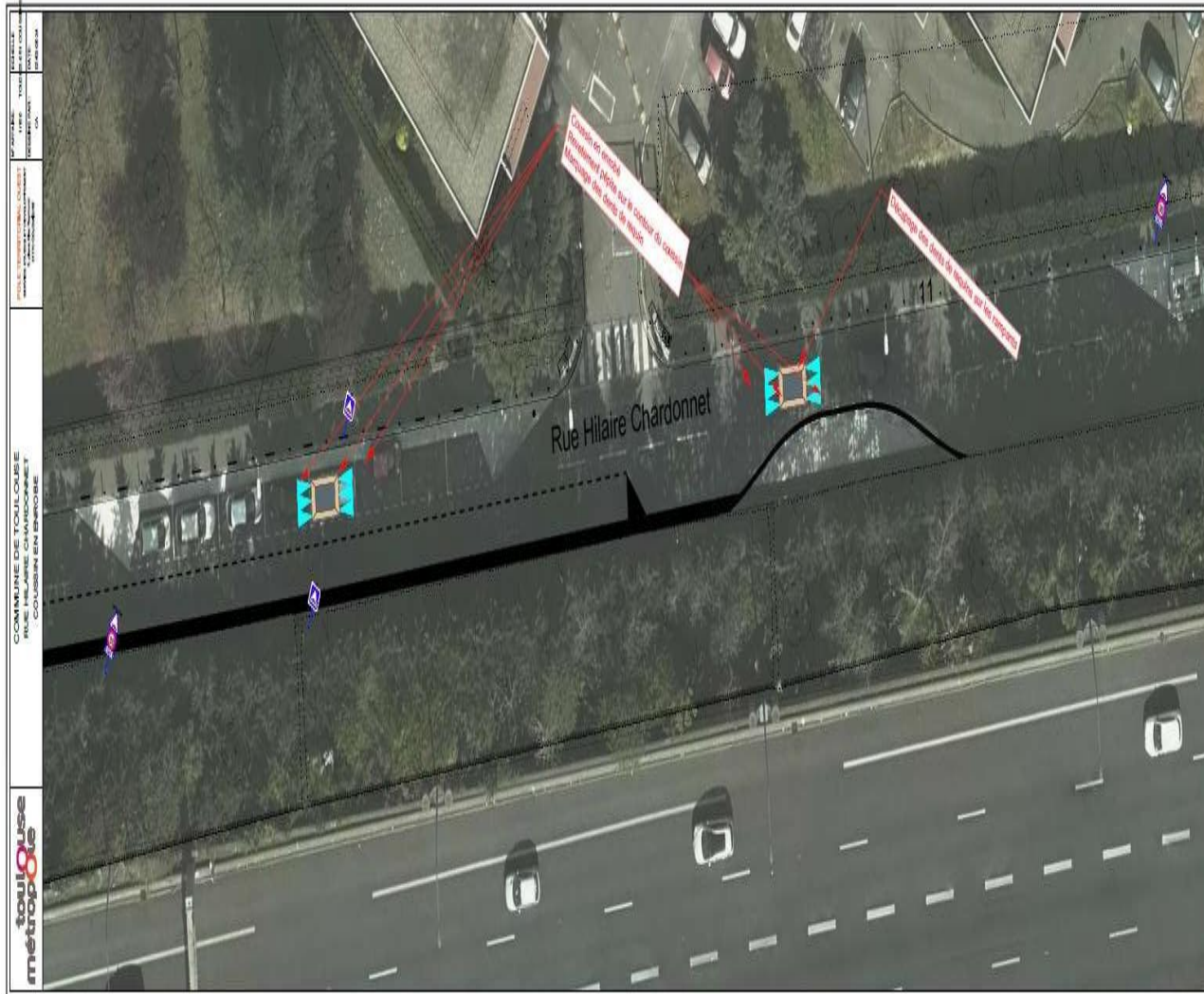


Allée du Charolais

Réalisée en Mars 2024

Descriptif des travaux :

Pose de barrières
anti-stationnement sur trottoir



Rue Hilaire Chardonnet

Programmation travaux Avril 2024

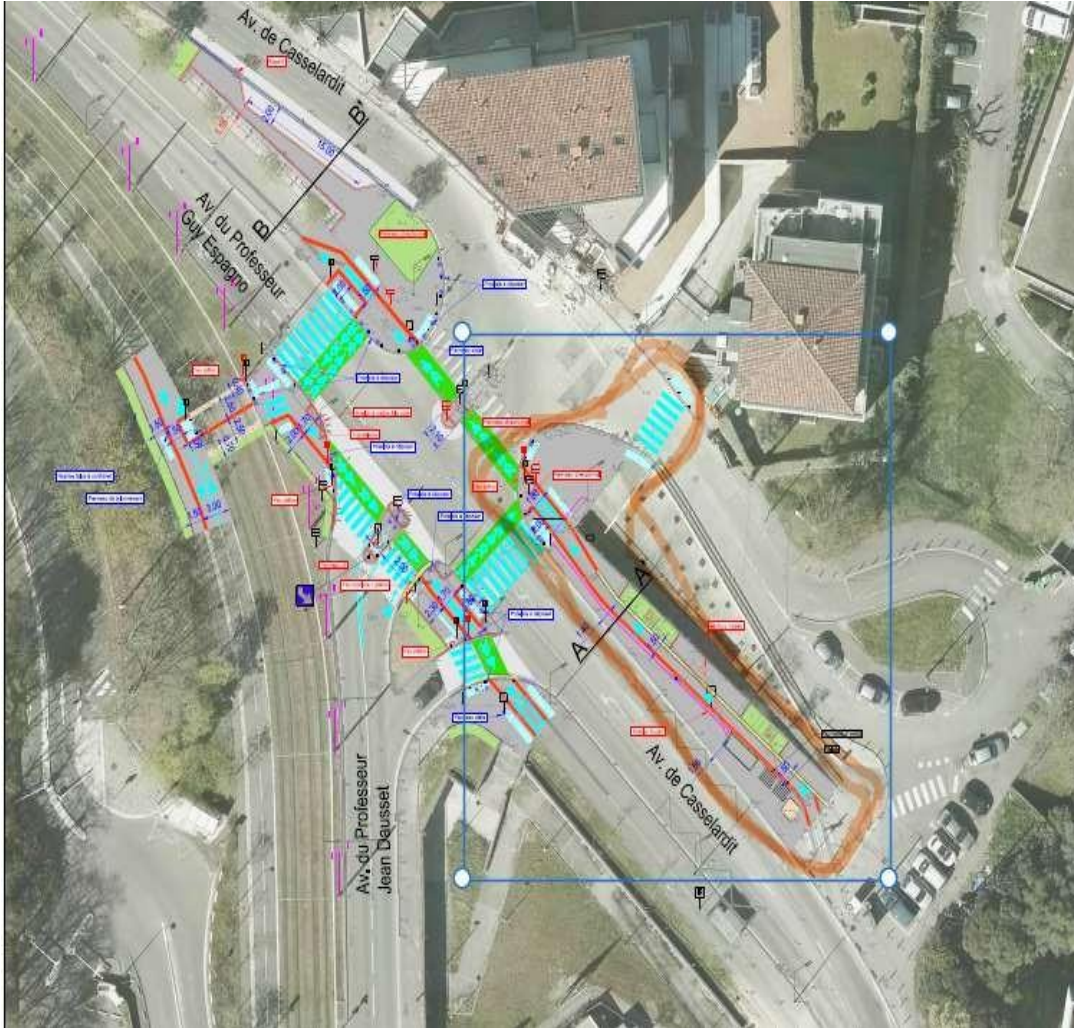
Descriptif des travaux :

Mise en place d'un
second coussin ralentisseur en enrobé

Coût des travaux : 4 800€

Réunion Publique de quartier 20

Mardi 23 Avril 2024



Avenue de Casselardit

Travaux en cours de réalisation

Descriptif des travaux :

Déplacement de l'abris bus et modification de la piste cyclable avec reprise du revêtement

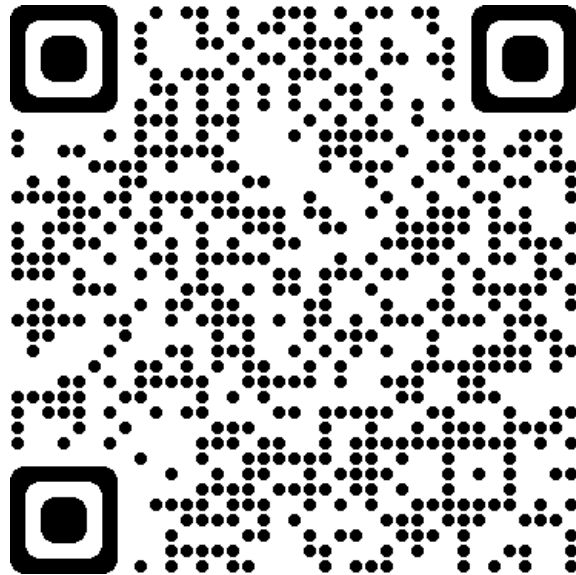
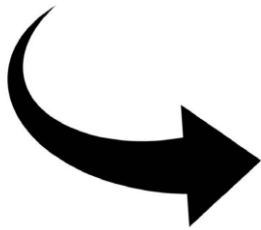
Coût des travaux : **49 600€**

Réunion Publique de Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

Evolution des Réunions Publiques de quartier

Evaluation : questionnaire numérique en ligne



Réunion Publique Quartier 20

Mardi 23 avril 2024

Questions diverses

Temps d'échanges

Nous vous remercions de votre participation et restons à votre écoute à l'adresse missiondeveloppement.territoireouest@toulouse-metropole.fr

